

Envoyé en préfecture le 22/10/2024

Reçu en préfecture le 22/10/2024

Publié le 23-10-2024

ID : 005-200049203-20241015-2024\_54AG-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2024

**OBJET : 2024-54AG TE05**

**Vente du véhicule Mitsubishi Outlander**

Nombre de membres en exercice	59
Nombre de membres présents	27
Nombre de membres présents en distanciel	5
Nombre de voix délibératives	34
Nombre de pouvoir	0
Nombre de suffrages exprimés :	
<input checked="" type="checkbox"/> Pour	34
<input checked="" type="checkbox"/> Contre	0
<input checked="" type="checkbox"/> Abstention	0
<input checked="" type="checkbox"/> Ne prend pas part au vote	0
Date de la convocation	02-10-2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze octobre à 14h30, les membres composant le comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 convoqués par son Président à Chorges, se sont réunis, en format présentiel, sous la présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

**Etaient présents** : CHANFRAY Corinne, DELBANO Jean Michel, SENNERY Pierre, LOISEAU Fabrice, GONNET Michel, PIQUEMAL Michel, BOREL David, GOURY Dominique, WADIER Hervé, CHALLOT Serge, GAUCHE Joël, LEYDON Louis, LAURENS Alain, AMOURIQ René, ROSA Raymond, MAGNE Jean Claude, CHEVAL Jérôme, NICOLAS Gérard, BACHENET Claude, DOU Jean Claude, VANNIER Olivier, BILLON TYRARD Jacques, ARNOUX Frédéric, MIOULANE Louis, BETTI Alain, VERRIER Jean Luc, BOREL Daniel.

**Etaient en distanciel** : BICAIS Jean Jacques, CLAEYMAN Jean Pierre, TARDY Lionel, MILLE SCHAACK Françoise, PUY Hervé.

**Soit onze collèges représentés par trente-deux délégués sur onze collèges ayant cinquante-neuf délégués.**

**Etaient excusés** : SARRAZIN Bruno, ALLUIS Jean Luc, MAULLIER Régis, PARAVISINI Charles, JEHAN Frédéric, PRAT Jean Denis, FEUTRIER Lucie, DEVEVEY Joseph, BLANC Renaud, BRIOLLE Jean Pierre, FRISON Michel, SANCHEZ Alain, SEMIOND Philippe, AUBEPART André, JOANNET Michel, DELAUP Luc, CREMILLIEUX Gilles, GANDOIS Jean Pierre, VOLLAIRE Pierre, BERAUD Josiane, MONTABONE Michel, ARNAUD Jean Michel, BERAUD Michel, DESCHAMPS Sophie, SAUMONT Catherine, CESTER Francis, MICHEL Gérard, BONNAFFOUX Joël, GUET Claude, LEMONNIER Kevin, CRAISSE Damien, VOIRON Vincent, .DURAND Christian, FONS Olivier, PIC Jean Pierre, DOMMANGE Alain.

**Assistés de** : TAIX Marylin, Directrice du Service Technique ; DENYS Eric, Responsable financier ; PEYRON Magali, Secrétariat direction ; RICOU Audrey, Secrétariat général ; FARDELLA Cyrille, Responsable agence Nord ; EMOND Ludovic, Responsable agence Centre ; ANDRE Clément, Responsable agence Sud.

**Secrétaire de séance** : GOURY Dominique

ZA La grande île Nord  
491 Rue des Pins  
05230 CHORGES  
Tél : 04 92 44 39 00  
secretariat@syme05.fr

[www.syme05.fr](http://www.syme05.fr)

Envoyé en préfecture le 22/10/2024

Reçu en préfecture le 22/10/2024

Publié le 23-10-2024

ID : 005-200049203-20241015-2024\_54AG-DE

**OBJET : 2024-54AG TE05**

**Vente du véhicule Mitsubishi Outlander**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la nomenclature M57 et son instruction budgétaire et comptable.

Le Président expose :

Le véhicule Mitsubishi Outlander, véhicule de fonction de l'ancien Directeur Général des Services (DGS) de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05, immatriculé [REDACTED] acquis par la collectivité en mars 2018, dont le kilométrage s'élève à 211 000 km, peut être vendu du fait de la demande de détachement de l'ancien DGS au 1<sup>er</sup> février 2024 pour une durée de 5 ans et sa non-utilisation par les services de TE05.

Il est précisé que ce véhicule a été totalement amorti.

Après vérification des prix pratiqués sur le marché, il a été décidé de proposer un prix de cession de 12 000 €.

Etant donné que la nouvelle SEM Hautes-Alpes Energies avait besoin d'un véhicule pour les déplacements de son nouveau directeur, elle a fait une proposition d'achat correspondant au prix demandé.

La cession du véhicule excédent 4 600 €, une délibération du syndicat est nécessaire.

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- **Autorise** le Président à vendre en l'état le véhicule Mitsubishi Outlander pour un prix de cession de 12 000 € à la SEM Hautes-Alpes Energies,
- **Autorise** le Président à signer tous documents relatifs à la cession du véhicule et à faire toutes les démarches auprès des autorités administratives compétentes.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an susdits.

Le Secrétaire de séance,  
Dominique GOURY

Pour extrait conforme.

Le Président,  
Jean Claude DOU

